



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Projet de rénovation et de modernisation du Parc des Expositions de la Porte de Versailles
à Paris 15^{ème}, Issy-les-Moulineaux et Vanves**

du mardi 10 juin 2025 à 8h30 au vendredi 11 juillet 2025 à 17h00

Par arrêté municipal en date du 17 avril 2025, Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique unique ayant pour objet les demandes de permis de construire suivantes :

- PC 92 040 24 0027 déposé le 19 juillet 2024 auprès des services de la commune d'Issy-les-Moulineaux ;
- PC 075 115 24 V0037 déposé le 22 juillet 2024 auprès des services de la Ville de Paris ;
- PC 92075 24 0012 déposé le 19 juillet 2024 auprès des services de la commune de Vanves.

Le projet concerne la troisième phase du programme de rénovation et de modernisation du Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Il s'agit plus spécifiquement de la démolition totale de deux bâtiments (les halls 2 et 3), la construction d'un bâtiment à destination de Centre de congrès et d'exposition avec commerces et activités de services, le réaménagement des espaces libres et le réaménagement des terrasses logistiques et des parvis. Au total, 53 897 m² de surfaces de plancher vont être créées pendant que 52 010 m² vont être supprimées.

Le dossier d'enquête comporte notamment, une étude d'impact, commune au 3 permis et qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale rendu le 26 février 2025, consultable sur le site internet de la D.R.I.E.A.T. <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/> Cet avis est joint au dossier d'enquête mis à la disposition du public, qui pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres d'enquête déposés à cet effet aux endroits suivants :

- **en mairie du 15^{ème} arrondissement** – 31 rue Péclet – 75015 PARIS, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 heures 30 à 17 heures, les jeudis de 8 heures 30 à 19 heures 30, et le samedi 14 juin 2025 de 9 heures 30 à 12 heures 30, (les bureaux sont habituellement fermés les samedis, dimanches et jours fériés) ;
- **au centre administratif municipal d'Issy-les-Moulineaux au 1^{er} étage** – 47 rue du Général Leclerc – 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 heures 30 à 18 heures, les jeudis de 8 heures 30 à 19 heures et les samedis de 8 heures 30 à 12 heures ;
- **au centre administratif municipal de Vanves au rez-de-chaussée** – 33 rue Antoine Fratacci – 92170 VANVES, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30, les vendredis de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures et les samedis de 9 heures à 12 heures.

Sont désignés : en qualité de la commissaire enquêtrice titulaire, Madame Suzel Berthelet, directrice des ressources humaines, retraitée ; en qualité de commissaire enquêtrice suppléante, Madame Marion Glaser, attachée principale territoriale, retraitée ; en qualité d'observateur Monsieur Bruno Duvert, ingénieur en aéronautique, officier général de l'armée de l'air, retraité.

Pendant la période d'enquête, le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modernisation-parc-des-expositions>

Durant cette période, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/modernisation-parc-des-expositions>

Une borne électronique permettant l'accès au dossier sera disposée dans la Mairie du 15^{ème} arrondissement, aux centres administratifs municipaux d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves durant la durée de l'enquête et accessible aux horaires précités.

Afin d'informer et de recevoir les observations écrites ou orales du public, la commissaire enquêtrice assurera des permanences sur les trois lieux de l'enquête de la manière suivante :

Mairie du 15^{ème} arrondissement

- Samedi 14 juin 2025 de 9h30 à 12h30
- Jeudi 19 juin 2025 de 16h30 à 19h30
- Mardi 1^{er} juillet 2025 de 9h à 12h

**Centre administratif municipal
d'Issy-les-Moulineaux**

- Vendredi 13 juin 2025 de 10h à 13h
- Samedi 21 juin 2025 de 8h30 à 11h30
- Jeudi 26 juin 2025 de 15h30 à 18h30

Centre administratif municipal de Vanves

- Mercredi 18 juin 2025 de 13h30 à 16h30
- Samedi 28 juin 2025 de 9h à 12h

Toute correspondance postale relative à l'enquête pourra être adressée par écrit, à l'attention de Madame Suzel Berthelet, commissaire enquêtrice titulaire, au siège de l'enquête à la Mairie du 15^{ème} – 31 rue Péclet – 75732 PARIS CEDEX 15, en vue de l'annexer au registre, ou par mail à l'adresse suivante : modernisation-parc-des-expositions@mail.registre-numerique.fr

La personne responsable du projet est la société VIPARIS PORTE DE VERSAILLES, représentée par Madame Florence LE GALL, domiciliée – 2 place de la Porte Maillot – 75017 PARIS.

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des demandes de renseignement sur le dossier soumis à enquête publique peuvent être adressées auprès des services de la Ville de Paris par courriel : DU-parc-des-expos-phase3@paris.fr ou par courrier : Direction de l'Urbanisme - Sous-direction des ressources – Bureau du Service Juridique - 121 avenue de France – CS51388-75639 Paris Cedex 13.

À l'issue de l'enquête publique, copies du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice seront transmises par la Maire de Paris, au Tribunal administratif de Paris ; déposées à la Mairie de Vanves ; à la Mairie du 15^{ème} arrondissement de Paris ; à la Mairie d'Issy-les-Moulineaux ; à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des transports d'Île-de-France – Unité Départementale de Paris (UDEAT 75) – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – 75911 PARIS CEDEX 15 ; à la Préfecture des Hauts de Seine 167-177 avenue Joliot Curie 92 NANTERRE ; à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (B.A.S.U.) – Espace consultation (1^{er} étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 et sur les sites de la Mairie de Paris www.paris.fr, de la Mairie d'Issy-les-Moulineaux www.issy.com et de la Mairie de Vanves www.vanves.fr pour y être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Par ailleurs, toute personne intéressée pourra, sur sa demande et à ses frais, en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Mairie de Paris - Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121, avenue de France – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13.

Les autorités compétentes pour prendre les décisions sur les demandes permis de construire sont :

- PC 92 040 24 0027, Monsieur le Maire d'Issy-les-Moulineaux ;
- PC 075 115 24 V0037, Madame la Maire de Paris ;
- PC 92075 24 0012, Monsieur le Maire de Vanves.